

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 23/03/2007  
Date de mise à jour : 24/08/2007  
Version : 3.00  
Réf. : S000589

Page : 1/7

Nom commercial:

## CRESOSPAD

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PREPARATION ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

Nom du produit : **CRESOSPAD**

Utilisation : Désinfection canalaire.

Responsable de la mise sur le marché :



**DENTSPLY France SAS**  
4 rue M. Faraday  
78180 Montigny le Bretonneux

Téléphone : +33 (0)1 30 14 77 77  
Fax : +33 (0)1 30 14 77 00  
Email : reception@dentsply-fr.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : INRS (France) : + 33 (0)1 45 42 59 59

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification européenne : Ce produit est réglementé selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE, leurs adaptations et leurs annexes.

Principaux dangers pour l'homme et l'environnement :

Le produit est facilement inflammable.  
Peut provoquer une irritation des yeux et de la peau en cas de contact répété et prolongé.

### 3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom ou nature chimique : -

Substances dangereuses représentatives :

| Composants ou impuretés apportant un danger | N°CAS    | N°EINECS  | Concentration | Classification              |
|---|----------|-----------|---------------|-----------------------------|
| Acétate de métacrésyl                       | 122-46-3 | 204-546-2 | 20 %          | Non classé par le fabricant |
| Propylène glycol                            | 57-55-6  | 200-338-0 | 75 %          | Non classé par le fabricant |
| Ethanol                                     | 64-17-5  | 200-578-6 | 5 %           | F / R11                     |

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 23/03/2007  
Date de mise à jour : 24/08/2007  
Version : 3.00  
Réf. : S000589

Page : 2/7

Nom commercial:

## CRESOSPAD

### 4. PREMIERS SECOURS

|                                   |  |
|-----------------------------------|--|
| En cas d'inhalation :             | Faire respirer de l'air frais.   |
| En cas d'ingestion :              | Faire boire beaucoup d'eau, provoquer le vomissement et consulter immédiatement un médecin.                              |
| En cas de contact avec la peau :  | Laver abondamment à l'eau et au savon, enlever les vêtements souillés.   |
| En cas de contact avec les yeux : | Laver immédiatement à l'eau et abondamment en maintenant les paupières écartées, consulter immédiatement un spécialiste. |

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

|                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés :     | CO2, sable, poudre d'extinction.                                |
| Feu inhabituel/dangers d'explosion : | Possibilité d'émanation de gaz irritants et hautement toxiques. |
| Protection des intervenants :        | -   |

### 6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

|   |  |
|---|--|
| Précautions individuelles :                         | Port d'un appareil respiratoire de protection et port de lunettes.                     |
| Précautions pour la protection de l'environnement : | Ne pas jeter à l'égout, empêcher la contamination des eaux de surface et souterraines. |
| Méthodes de nettoyage :                             | Récupérer avec un absorbant pour liquides, nettoyer la zone contaminée.                |

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

|                                       |  |
|---------------------------------------|--|
| Manipulation :                        | Eviter tout contact avec les yeux, la peau.  |
| Stockage :                            | Conserver dans son emballage d'origine dans un endroit sec et à une température de 5-25°C. |
| Matériaux utilisés pour l'emballage : | Polyéthylène ou verre.   |

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 23/03/2007  
Date de mise à jour : 24/08/2007  
Version : 3.00  
Réf. : S000589

Page : 3/7

Nom commercial:

## CRESOSPAD

### 8. CONTROLE DE L'EXPOSITION /PROTECTION INDIVIDUELLE

Contrôle de l'exposition :

Valeurs Limites d'Exposition professionnelle :

| N°CAS   | VME – ppm | VME – mg/m <sup>3</sup> | VLE – ppm | VLE – mg/m <sup>3</sup> | Note | TMP N° | FT N° |
|---------|-----------|-------------------------|-----------|-------------------------|------|--------|-------|
| 64-17-5 | 1000      | 1900                    | 5000      | 9000                    | -    | 84     | 48    |

Equipements de protection individuelle :

Protection respiratoire : Masque (Filtre type A)

Protection de la peau et du corps : Porter des équipements de protection adaptés aux produits chimiques (type 6).

Protection des mains : Gants en Nitrile.

Protection des yeux : Lunettes de protection à écran facial.

Mesures générales de protection et d'hygiène : Mesures normales d'hygiène.

### 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Etat physique : Liquide.

Couleur : Incolore.

Odeur : Inodore.

pH :

- A l'état de livraison : -  
- A la dilution d'emploi : -

Solubilité :

- Dans l'eau : -  
- Dans les solvants : -

Coefficient de partage : -

Pression de vapeur : -

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 23/03/2007  
Date de mise à jour : 24/08/2007  
Version : 3.00  
Réf. : S000589

Page : 4/7

Nom commercial:

## CRESOSPAD

Densité relative : -  
Inflammation et explosion :  
Point d'éclair en coupe fermée : 54.5 °C.  
Température d'auto-inflammation : -  
Inflammabilité (solide, gaz) : -  
Dangers d'explosion : Non.  
Propriétés comburantes : -  
Autres données :  
Viscosité : -

### 10. STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter : Stable dans des conditions normales.  
Matières à éviter : Comburents forts.  
Produits de décomposition dangereux : Aucun.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : DL50 (orale rat) :  
DL50 (dermique rat) :  
Après contact avec la peau : Après action prolongée irritations.  
Après contact avec les yeux : Irritant des muqueuses.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 23/03/2007  
Date de mise à jour : 24/08/2007  
Version : 3.00  
Réf. : S000589

Page : 5/7

Nom commercial:

## CRESOSPAD

### 12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Données sur les composants : Eviter le rejet dans l'environnement.  
Mobilité : Aucune donnée disponible.  
Persistance/dégradabilité : Aucune donnée disponible.  
Potentiel de bioaccumulation : Aucune donnée disponible.

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Description et manipulation des résidus : Contacter les autorités compétentes.  
Méthodes d'élimination : Utiliser les techniques d'élimination ou d'incinération en accord avec la réglementation en vigueur.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

| Règlement de transport :                               | ADR/RID/ADNR        | IMDG/OMI         | IATA/ICAO                             |
|--|---------------------|------------------|---------------------------------------|
| Classe :   | 3                   | 3                | 3                                     |
| Etiquette(s) :   | 3                   | 3                | 3                                     |
| Numéro ONU :   | 1170                | 1170             | 1170                                  |
| Groupe d'emballage :                                   | III                 | III              | III                                   |
| Code danger :  | 30                  |                  |                                       |
| Code Quantité Limitée :                                | LQ7                 |                  |                                       |
| Polluant marin   |                     | Non              |                                       |
| Fiche sécurité :                                       |                     | F-E, S-D         |                                       |
| Avion passager et cargo :<br>Instruction d'emballage : |                     |                  | 309/ Qté nette maxi<br>colis : 60 L   |
| Avion cargo seulement :<br>Instruction d'emballage :   |                     |                  | 310 / Qté nette maxi<br>colis : 220 L |
| Libellé de transport :                                 | ETHANOL EN SOLUTION | ETHANOL SOLUTION | ETHANOL SOLUTION                      |

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 23/03/2007  
Date de mise à jour : 24/08/2007  
Version : 3.00  
Réf. : S000589

Page : 6/7

Nom commercial:

## CRESOSPAD

### 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

La classification de cette préparation a été exécutée conformément à la directive dite <Toutes préparations> 1999/45/CE et de ses adaptations.  
A été aussi pris en compte la directive 2004/73/CE portant 29ème adaptation à la directive 67/548/CE (Substances dangereuses).

Classement de la préparation : Selon classification du fabricant.  
Classée.

Symboles :



F - Facilement inflammable

Risques particuliers attribués à la préparation et conseils de prudence :

Phrases R :  
R11 : Facilement inflammable.

Phrases S :  
S9 : Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.  
S16 : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles – Ne pas fumer.  
S23 : Ne pas respirer les vapeurs.  
S51 : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Prescriptions nationales : Classe de pollution des eaux :

### 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de création : 23/03/2007  
Date de révision : 24/08/2007

Phrases R des composants dangereux cités dans le chapitre 3 de la FDS :

R11 : Facilement inflammable.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

---

Conformément au règlement CE N° 1907/2006

Création le : 23/03/2007

Page : 7/7

Date de mise à jour : 24/08/2007

Version : 3.00

Réf. : S000589

Nom commercial:

**CRESOSPAD**

---

Cette fiche est un complément des notices techniques mais elle ne les remplace pas. Les renseignements fournis sont donnés de bonne foi et sont basés sur nos connaissances du produit à la date reportée ci-dessus.

Toutefois, l'attention des utilisateurs est attirée sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.

Cette fiche ne dispense pas l'utilisateur d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prend donc, sous sa responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.